

Synthèse

PROJET D'ETABLISSEMENT

2022 – 2026

Le projet d'établissement de l'EHPAD « **Maison Charles Marguerite** », réaffirme en complément du projet associatif, une volonté collective de centrer l'accompagnement autour du résident. Cadre fédérateur, tourné vers l'avenir, il décrit de manière concrète l'organisation de l'établissement à ce jour et détermine des pistes d'actions pour les cinq années à venir.



HIER

La période 2016 - 2021 a été marquée notamment par des évolutions tant au niveau de l'établissement qu'au niveau de l'association gestionnaire, qu'au niveau de son environnement, au sens large du terme. Peuvent être notamment cités :

- D'importants travaux de réhabilitation, depuis 2017, sur les locaux communs : cuisine, lingerie, infirmerie, salle du personnel, salle d'animation ;
- Construction d'un accueil de type PASA (non labellisé en tant que tel) pour une 15aine de personnes ;
- En décembre 2019 la signature avec l'ARS et le Conseil départemental du CPOM (contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour les 5 ans à venir ;
- L'ouverture en avril 2021 de la Résidence autonomie, adossée à l'EHPAD, après dépôt du dossier en 2017, et travaux de construction en 2019 – 2020
- L'engagement par l'association gestionnaire, début 2020, d'une réflexion stratégique sur des projets de prestations nouvelles, avec acquisition de terrains avoisinant pour "loger" ces projets
- Et, bien sûr, la crise liée à la pandémie de Covid 19 depuis février 2020.

AUJOURD'HUI

Quelques chiffres (données à début 2022)

104 résidents accueillis :

- Age moyen : 86,6 ans
- Age d'entrée : 86 ans / Age de sortie : 92,2 ans ;
- Durée du séjour : 4 ans et 5 mois ;
- 29% d'hommes, 71% de femmes : GMP de 680 à la signature du CPOM en 2017 ;

80 salariés soit 57,56 équivalents temps plein

Une cinquantaine de bénévoles.

Missions :

ACCUEILLIR des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans (sauf dérogation) dans le respect de leurs droits et de leurs libertés et dans la promotion de la bienveillance ;

PRENDRE SOIN en garantissant le bien-être de la personne, en assurant sa protection et sa sécurité, et en veillant au maintien, autant que possible, de son autonomie ;

ACCOMPAGNER les personnes âgées tout au long de leur vie dans l'établissement, en prenant en compte leur singularité et en proposant un accompagnement personnalisé et bienveillant.

Atouts et spécificités :

- Différents types d'accueil afin d'adapter au mieux notre accompagnement aux besoins des résidents (hébergements permanents et temporaires, accueil de jour, unité Alzheimer) ;
- Des locaux confortables et fonctionnels au sein de la commune d'Aizenay offrant un cadre de vie agréable et convivial, intégré à la vie de la cité ;
- Des prestations de qualité : soins ajustés, activités de loisirs et physiques variées et adaptées, vie quotidienne agréable et conviviale, cuisine traditionnelle, entretien du linge en interne ... ;
- Une personnalisation de l'accompagnement favorisant l'autonomie et la participation active du résident par une équipe pluridisciplinaire de professionnels, compétentes, motivés, engagés et dynamiques ;
- Des partenariats et un réseau permettant au résident de bénéficier d'un parcours de soins adaptés (...);
- Une organisation mise en place pour une qualité de prise en charge en continue évaluation et amélioration.

DANS LES 5 ANNEES A VENIR

Améliorer la qualité de vie en :

- Renforçant la qualité de l'admission et de l'accueil des nouveaux résidents en optimisant la prise d'information en amont pour bien connaître le résident, l'information à l'équipe du hameau, en mettant en place des attentions d'accueil pour accueillir chaleureusement le résident ;
- Travaillant à l'amélioration de l'aménagement de la chambre (emplacement des prises, de l'appel malade, pente des douches...) et la mise à disposition d'espaces « bien-être » : Utilisation de la salle balnéo, salon de coiffure, bibliothèque...
- Se préparant (par la formation, par la réflexion sur des processus d'accueil spécifiques) à l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes ;
- Consolidant la qualité de l'offre d'animation et d'activités : En travaillant à une offre d'activités adaptées, moindres consommatrices en ressources humaines pour la préparation, en articulant bien les activités de soirée avec le coucher, en renforçant la ressource bénévole ;
- Améliorant la prestation restauration en revoyant la proposition des « repas à thème », en améliorant l'articulation entre les équipes et l'équipe restauration pour les informations relatives à l'alimentation du résident (régimes, textures, goûts...);

- Améliorant les prestations entretien – ménage en revoyant le « qui fait quoi », et en mettant à disposition des équipes des supports didactiques d'aide à la réalisation des tâches, l'utilisation des produits. Veiller à l'application d'un plan de maintenance préventive.

Pérenniser l'offre de soins en :

- Renforçant la bonne mise à jour systématique des plans de soin lors de chaque adaptation ;
- Travaillant la communication interpersonnelle : savoir se dire les choses, sans agressivité mais en clarté ;
- Poursuivant les efforts pour assurer la sécurité du circuit du médicament ;
- Remettant en place la cellule d'analyse et de traitement des événements indésirables
- Développant les temps de kiné, d'orthophoniste, augmentant le recours à l'ergothérapeute ;
- Organisant une dynamique « commission gériatrique », en lien avec les différents acteurs locaux du soin, (médecins traitants, acteurs paramédicaux...)
- Poursuivant les efforts pour assurer la sécurité des résidents désorientés : Sécurité des accès, évaluation et accompagnement de la déambulation, signalétique adaptée ;
- Pérenniser le rôle et l'intervention des IDERA auprès de l'équipe ;
- Mettant en place une formation systématique "Fins de vie" pour les soignants ;
- Labélisant le PASA construit en 2021 par l'obtention de moyen supplémentaire permettant un accompagnement adapté à des résidents ayant des troubles du comportement modéré
- Etudiant l'opportunité d'augmenter le nombre de places "unité Alzheimer" pour étendre nos capacités d'accueil de personnes avec troubles cognitifs et de la désorientation ;

Impliquer davantage les résidents et les familles en :

- En améliorant le recueil d'information auprès de la famille pour bien définir les modalités d'appel à la famille en cas de besoin ;
- Renforçant l'association de l'entourage à l'accompagnement de fin de vie (information du personnel sur les modalités, accueil des familles, auprès du résident et au sein de la maison ;
- Retrouvant une vraie place des familles, dans le cadre du Conseil de la Vie Sociale, peu réuni dans le contexte de la pandémie... ;
- Proposant un espace privatif pour accueillir le résident et son entourage (amis, familles, enfants...)
- Développant les moyens de communication « à distance », pour favoriser les liens entre le résident et son entourage éloigné géographiquement ;
- Favorisant les temps d'accueil des familles par hameau ;

Renforcer la personnalisation de l'accompagnement en :

- En renforçant l'alimentation, au fil de l'eau, de l'outil NETSoins de tout élément relatif aux souhaits du résident et constituant son Projet d'accompagnement personnalisé ;
 - Améliorant l'organisation de la réunion du jeudi pour permettre un échange concernant l'accompagnement personnalisé du résident ;
 - Clarifiant et formalisant le rôle des référents d'accompagnement ;
 - Evaluant de manière régulière les capacités des résidents afin d'adapter l'accompagnement à l'autonomie.
-

Optimiser le pilotage de l'établissement en :

- Créant et entretenant des partenariats avec les écoles professionnelles liées aux métiers de l'EHPAD ;
- Développant la participation du personnel à des formations inter-établissement ;
- Définissant une stratégie d'accueil des stagiaires, selon les besoins de l'établissement ;
- Garantissant la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels et mettant en place l'évaluation systématique et l'analyse des accidents du travail et des presqu'accidents ;
- Remettant en place les réunions annuelles des familles, avec les bénévoles ;
- Mettant en place un « copil qualité » chargé d'animer et de faire vivre la démarche d'amélioration continue de la qualité ;
- Réaliser un bilan à minima annuel du plan d'action, permettant de mettre en évidence les avancées, de prévoir les sujets à travailler, dans la logique d'une évaluation interne continue (Conforme au décret du 28 avril 2022 relatif à la démarche d'évaluation de la qualité des ESSMS).